CDOS CANTAL

Cantal'ympique

DECEMBRE 2015 — LETTRE DE LIAISON N°11

EDITORIAL

Les terribles évènements de vendredi 13 novembre ont été ressentis comme une attaque contre l'ensemble du peuple de France, contre toutes les valeurs humaines, fondatrices et historiques de notre pays.

Le mouvement sportif cantalien partage le deuil de tous les amis et familles des victimes.

Face à ces attentats particulièrement choquants, nous devons rappeler le rôle unificateur du sport.
Contre la barbarie, nous devons afficher notre détermination à bâtir un monde solidaire, pacifique et réconcilié.

Notre territoire cantalien, si tranquille ne saurait faillir dans sa capacité à rassembler toutes les générations et promouvoir les valeurs du sport : éducation, solidarité, respect et tolérance.

Robert LAGARDE
Président du CDOS CANTAL

AURILLAC POUR ELLES

Le 11 octobre dernier **2650 féminines ont participé à la 2ème édition d'Aurillac pour ELLES** en marchant ou en courant sur un parcours de 5kms.
Cette course était organisée dans le cadre de l'action nationale de sensibilisation et mobilisation contre le cancer du sein. Le départ était donné depuis la plaine des jeux de la Ponétie sous un soleil automnale et dans une ambiance festive.

Cette manifestation a permis de récolter **20 000€** qui ont été reversés à **l'ARDOC et au Comité Départemental de la Ligue contre le cancer.**

PARTENAIRES

L'équipe du CDOS (salariées et bénévoles) vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2016.

Comité Départemental Olympique et Sportif du Cantal
Maison Départementale des Sports - 130 av du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Tél : 04.71.64.46.52 - cdos.cantal@wanadoo.fr

Les activités du CDOS.....

Semaine Départementale du Sport Handicap

La deuxième édition s'est déroulée du **21 au 26 septembre 2015.**

28 associations sportives ont adhéré au projet en ouvrant leurs portes sur des créneaux horaires définis.
339 participations sur le département (Saint Flour – Vieillevie - Vic sur Cère - Aurillac - Arpajon sur Cère – Mauriac).
En accord avec l'éducation nationale, les classes ULIS et CLIS ont participé en nombre cette année.

Samedi 26 septembre : la journée de Clôture s'est déroulée à la Ponétie avec en matinée de la natation et la présence sur la piste d'athlétisme de **Sébastien MOBRE** (champion du monde handisport du 100m) et l'après midi, organisation d'un match de basket adapté en collaboration avec le B.A.A.G.

Sébastien MOBRE entouré des membres du CDOS

Basket Adapté** (gymnase de la Ponétie) : avec la participation **du B.A.A.G. de l'A.S.L.O. et du Comité de Sport Adapté.

SENTEZ VOUS SPORT

Sentez-Vous Sport est une opération nationale de promotion du sport pour tous. Organisée par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), Sentez-Vous Sport est l'occasion d'encourager les Français à pratiquer une activité physique et sportive.

Au niveau local le CDOS a relayé cette initiative en organisant une action en direction des enfants et adolescents des centres de loisirs d'Aurillac et des alentours. **246 enfants** se sont initiés aux **12 activités sportives** mises en place par les comités et clubs sportifs sur le site de Peyrolles.

Cette journée était associée à la semaine Sport et Handicap afin d'intégrer les enfants en situation de handicap (**13 enfants ont participé**).

Remise d'une casquette "sentez vous sport "et d'un gouter à chaque participant.

Sportif Cantalien / Trophée GROUPAMA

REMISE du 2ème et 3ème trophée 2015

Remise **le 25 septembre** à Saint Flour du Trophée pour le ***deuxième trimestre*** à **Christine PRADINES et Manon BOUQUIN**, licenciées à l'Union Sportive Bouliste Sanfloraine.

Cette distinction honore leur accession au Super 16, l'Elite du Sport Boules Français qui rassemble les seize meilleures Doubles.

Remise **le 23 octobre** à Arpajon sur Cère du Trophée pour le ***troisième trimestre*** à **Jenna LLORENS et Thomas NUMITOR,** licenciés au Badminton Arpajon Club.

Les deux sportifs concourent dans la catégorie Parabadminton : Jenna LLORENS est championne de France en 2015 et Thomas NUMITOR a obtenu une médaille de bronze en 2014.

Ces deux titres leur ont permis de participer au tournoi international qualificatif pour les championnats du monde.

Ces deux manifestations se sont déroulées en présence des partenaires de l'opération : **GROUPAMA, Le Conseil Départemental, la DDCSPP, le Comité Départemental FFMJSEA , La Montagne, La Voix du Cantal, L'Union du Cantal.**

La Commission du **SPORTIF CANTALIEN** se réunira **le 9 décembre** :
Pensez à envoyer vos candidatures.

Zoom sur…..

La Maison Départementale du BENEVOLAT

La Maison Départementale du Bénévolat a été créée en 2013, à l'initiative du Conseil Départemental du Cantal, avec l'appui des membres fondateurs que sont l'Etat, la FAL, la Fondation du Bénévolat, Familles Rurales, le CDOS, le DLA. Cette structure unique en France à l'échelle d'un département, répond au besoin maintes fois exprimé par de nombreux acteurs associatifs Cantaliens quant à la simplification de l'accès aux informations liées à la vie associative, leur fonction, leur protection dans le cadre de leurs missions…

Le site internet est en cours de réalisation par le CRIB (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles), porté par le CDOS. Il sera très prochainement en ligne.

CONTACT
Horaires d'ouverture : du Mardi au Samedi de 14h à 17h
Tel : 04.71.45.10.98
Adresse : 10 Place du Champ de foire - 15000 Aurillac
E-mail : maisonbenevolat15@orange.fr

Complémentaire Santé :
Le COSMOS a signé un accord de branche

Le CoSMoS (Conseil Social du Mouvement Sportif) a signé avec les partenaires sociaux de la branche du sport un accord relatif à la mise en place d'un régime conventionnel de frais de santé.

Pour rappel, l'article 1er de la loi de sécurisation de l'emploi (n° 2013-504 du 14/06/2013) prévoit l'obligation pour tous les employeurs du secteur privé, de proposer une complémentaire santé au **1er janvier 2016 à tous leurs salariés.**
Cette loi impose également aux partenaires sociaux des branches professionnelles ne disposant pas d'une couverture complémentaire santé d'ouvrir une négociation sur ce sujet.
La CCN du sport ne prévoyant pas une telle couverture, le CoSMoS a donc ouvert une négociation avec les partenaires sociaux sur les frais de santé.
A cet égard, les discussions ont débuté en avril 2015 et un appel d'offres a été lancé en juillet 2015. La sélection des organismes assureurs s'est opérée lors de la CMP (Commission Mixte Paritaire) du 16 octobre, qui a acté par la même occasion la mise en place d'un régime « frais de santé » dans la branche du sport.
Cet accord de principe a été matérialisé par la signature d'un accord complémentaire santé à l'issue de la CMP du 6 novembre 2015. Il sera applicable à compter du 1er janvier 2016.

Le dispositif adopté pour le régime de complémentaire santé est caractérisé **par les éléments suivants :**

- Trois organismes ont été retenus à la suite d'un appel d'offre : **B2V prévoyance/Allianz, Mutex et Umasens;**
- Ces trois organismes font l'objet d'une recommandation de la part de la branche.
- Les garanties offertes par ce régime sont légèrement supérieures à celles prévues par le panier de soins minimum légal et sont **obligatoires pour le seul salarié.**
- Le coût est partagé à **50/50 entre l'employeur et le salarié.**
- La cotisation globale est fixée à **33€ par mois.**

Source du COSMOS

"Je rêve des Jeux"... et vous ?"

Le mouvement sportif se mobilise pour soutenir la candidature de Paris 2024. Faites vous aussi partie de l'aventure et contribuez au projet !

Envie de contribuer à ce projet ? A vous de jouer !
Participez à l'aventure sur www.jerevedesjeux.com

A destination des associations sportives :

Vous pouvez communiquer **des informations** par le biais de Cantal'ympique.
Pour cela, veuillez simplement transmettre vos articles au CDOS :

- ***Par voie postale*** : Maison des Sports, 130 avenue du Général Leclerc, 15000 Aurillac.
- ***Par E-mail :*** cdos.cantal@wanadoo.fr

COUPES OFFERTES PAR LE CDOS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Cantal offre **des coupes** aux associations sportives, pour des manifestations d'intérêt au moins départemental.
Les clubs ou les comités qui le souhaitent peuvent faire parvenir au CDOS une demande par courrier ou par mail.

Bulletin réalisé et édité par le CDOS Cantal, diffusé gratuitement aux partenaires du Mouvement Sportif Départemental
Directeur de publication :
Robert LAGARDE
Comité de rédaction :
Josiane POUGET- Elodie LAFARGE

Rejoignez-nous sur le web

http://cantal.franceolympique.com

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS CANTAL